

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Passer au vert sans transition

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) incite banques et assurances à accélérer leur action face à l'urgence climatique.

Par Nessim Ben Gharbia

La hausse attendue de la sinistralité et des primes pour certains risques d'assurance est particulièrement notable : sur l'ensemble du territoire français, les sinistres liés aux catastrophes naturelles augmentent deux à cinq fois pour les départements les plus touchés. » Tel est le principal enseignement du premier stress test climatique couvrant les secteurs de la banque et de l'assurance, dont le compte rendu a été publié en mai par l'ACPR. L'exercice a soumis pendant près d'un an neuf groupes bancaires et quinze groupes d'assurance à un test de résistance aux changements climatiques. Les banques ont principalement été interrogées sur les risques de transition, résultant notamment des ajustements effectués en vue d'une transition bas carbone. Sur les périls naturels, et si l'on se base sur le scénario retenu sur l'évolution du climat (augmentation de la température comprise entre 1,4 et 2,6 °C), additionné à un maintien du ratio S/P tout au long de la projection (soit jusqu'en 2050), les primes dommages augmenteraient de 130 % à 200 % souligne l'ACPR, soit une hausse des primes d'assurance comprise entre 2,8 % et 3,7 % par an supérieure à celle du PIB. Dans ce cadre, « des hypothèses supplémentaires sur le comportement des assurés seraient nécessaires pour analyser la soutenabilité d'une telle progression des primes », indiquent les auteurs du rapport. Ces chiffres tiennent compte de l'hypothèse d'un passage de 12 % à 18 % de la surprime, une hausse quasi inévitable selon Dominique Laure de

l'Association des professionnels de la réassurance en France (Apref) : « Depuis 2016, la sinistralité climatique s'aggrave avec un point d'inquiétude particulier qui est la sécheresse. Si la sécheresse continue à causer tant de sinistres, il va falloir réagir. » Difficile à mettre en pratique tempère Nicolas Boudias, délégué général de l'Apref : « Il sera très compliqué dans le contexte actuel d'augmenter les charges pensant sur la MRH ou la multirisque entreprise. D'autant que la proposition de loi visant à réformer le régime des Cat Nat, qui a été adoptée en première lecture au Sénat en janvier dernier, rajoute un certain nombre d'éléments à la charge du régime, comme la prise en compte des frais de relogement, ce qui sera de nature à creuser davantage les déséquilibres du régime. »

LA PRÉVENTION COMME REMÈDE

« À la lumière de ces résultats, les institutions bancaires et les assureurs doivent amplifier dès aujourd'hui leurs actions en faveur de la lutte contre le changement climatique », souligne Denis Beau, sous-gouverneur de la Banque de France. Un constat partagé par Nicolas Boudias : « Si nous voulons éviter que les augmentations de primes ne deviennent insoutenables, il est nécessaire d'insister sur la prévention. Dans le cas du risque sécheresse, le gouvernement insiste sur l'importance de l'irrigation. Par ailleurs, il y a toujours moyen d'être plus strict sur la constructibilité des zones inondables, il y a également des techniques pour éviter le phénomène de rétraction, ou gonflement de l'argile. Petit à petit, on peut espérer que la prévention rende le risque climatique soutenable. » ■

RISQUES ET RÉASSURANCE

Reinsurance Solutions | Aon France

Par Marc Dejardin, directeur commercial Aon Next



InsurTech : disruption du business modèle de l'assurance

Dans les années 2010, les précurseurs de l'InsurTech rêvaient d'approcher les grands noms de l'assurance pour s'afficher à leurs côtés, créer un partenariat et assoir leur légitimité. Une poignée de geeks proposait alors de réelles innovations aux assureurs.



Une belle histoire malheureusement fondée sur un malentendu. Tandis que des start-up visaient une révolution technologique, les assureurs pensaient digitalisation et optimisation, à la recherche de la baguette magique pour supprimer les lourdeurs administratives mais sans pour autant changer de modèle.

Les hackathons ont épuisé les entrepreneurs les plus motivés. Quand certains ont transformé leur start-up en « SSII innovante », d'autres à partir de 2015 ont décidé d'inverser le paradigme : intégrer l'assurance dans la « Tech » plutôt que la « Tech » dans l'assurance. Les fonds d'investissement ont encouragé ce nouveau modèle plus innovant, plus scalable et plus rentable. L'alliance de la Tech et de l'assurance est un pari gagnant pour beaucoup de start-up. Les modèles économiques s'orientent vers la distribution d'un produit d'assurance associé à une technologie ou un objet connecté (ainsi par exemple le cadenas connecté devient une assurance vol), en favorisant l'émergence de synergies et de partenariats entre start-up, assureurs et intermédiaires métier. La cohabitation entre ces InsurTech et l'assurance traditionnelle est pacifique : l'InsurTech s'intéresse essentiellement à des marchés pointus sans vraiment concurrencer les réseaux plus généralistes. Les acteurs traditionnels voient ces start-up comme des poissons pilotes qui pourront leur servir d'inspiration ou d'investissement stratégique. Dans un autre secteur, un exemple nous interpelle cependant : Tesla partant de rien est aujourd'hui la première marque mondiale en termes de valorisation et de notoriété avec un positionnement très technologique presque élitiste. L'assurance n'est pas à l'abri d'un effet Tesla : en 2021 certains « petits » de l'InsurTech ont construit dans l'ombre une surprenante notoriété et un capital confiance que certaines compagnies « traditionnelles » ont mis parfois des siècles à construire. Alors qui sera la première marque mondiale de l'assurance en 2025 ? Son nom est probablement déjà parmi les start-up du top 100 ou 1000 des InsurTech. ■

Les modèles économiques s'orientent vers la distribution d'un produit d'assurance, associé à une technologie ou un objet connecté.

Pour aller plus loin, nous contacter : communication_reassurance@aon.com

COMMUNIQUE